


La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Derycke Werner ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables	/
Thèmes abordés	Ce cours, qui est un cours d'approfondissement, examine une série de questions spéciales liées au code des sociétés et des associations (« CSA »). Les thèmes varient en fonction de l'actualité législative ou jurisprudentielle du moment. Tous les livres du CSA sont au moins abordés.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme de cet enseignement, l'étudiant-e sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • d'aborder de manière transversale les principales matières du code des sociétés relatives aux sociétés non cotées ; • de maîtriser les outils nécessaires dans le cadre de la matière (code, banques de donnée, ..) 1 • de lire, de synthétiser et de procéder à une analyse juridique élaborée de textes juridiques (textes légaux et réglementaires, jurisprudence, contrats, statuts, ...) <p>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Participation active au cours (2/20). La seule présence passive ne suffit pas. Examen (18/20) : soit écrit, soit en tout ou en partie oral, que ce soit en mode présentiel ou distanciel, avec une possibilité de devoir présenter une préparation écrite, voire même manuscrite, pour une ou plusieurs questions; un examen en tout ou en partie à livre ouvert est une possibilité. En toute hypothèse, l'étudiant pourra disposer à l'examen de tous les supports strictement législatifs (codes, ...) qu'il jugera utiles et qu'il pourra surligner comme il le souhaite mais sans aucun autre ajout, même sous forme de signets ("papillons").
Méthodes d'enseignement	La méthode ordinaire est celle d'un cours magistral interactif où tous les étudiants sont invités à être physiquement présents, mais il est possible que le cours soit partiellement aménagé en une combinaison de séquences pré-enregistrées et de séances de questions/réponses en présentiel et/ou en distanciel. Si, pour une raison quelconque, tenant, par exemple, à la personne de l'enseignant ou à la situation météorologique ou sanitaire, il n'est pas raisonnablement possible d'organiser un enseignement où l'enseignant et les étudiants soient tous physiquement présents dans un même endroit, le cours se donnera, si possible, par un mode distanciel approprié tel Teams mais il est possible que le cours soit alors aménagé en tout ou en partie en une combinaison de séquences pré-enregistrées et de séances de questions/réponses. Il pourra être demandé aux étudiants d'avoir procédé à certaines lectures spécifiques (articles, décisions de justice, documents juridiques [contrats, ...], ...), d'avoir visionné certains vidéogrammes ou d'avoir écouté certains fichiers sonores avant le cours portant sur la matière concernée. Il pourra aussi leur être demandé de procéder à une ou à plusieurs présentations. Le support de cours consiste dans les notes de cours prises individuellement par les étudiants et les éventuels portefeuilles de lecture, de vision ou d'écoute.
Contenu	Le cours aborde une série de questions spéciales de droit des sociétés qui varient en fonction de l'intérêt et de la culture juridique des étudiants.
Ressources en ligne	Moodle et Teams sont les canaux de communication privilégiés, mais d'autres canaux sont envisageables.

Bibliographie	<p>H. Culot, G. de Pierpont, H. Jacquemin et Th. Léonard, <i>Manuel du droit de l'entreprise</i>, Anthémis, Limal, 5ème éd., 2024, 610 pp [ou une édition plus récente le cas échéant].</p> <p>Jacques Malherbe, Yves De Cordt, Philippe Lambrecht, Philippe Malherbe et H. Culot, <i>Droit des sociétés : précis</i>, droit européen, droit belge, 5e édition, Larcier, Bruxelles, 2020 [ou un édition plus récente, le cas échéant], 1212 pp.</p>
Autres infos	<p>Les étudiants prennent note.</p> <p>Il est possible que l'un ou l'autre cours soit dépaycé.</p> <p>Il peut également y avoir des intervenants extérieurs.</p>
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	5		
Certificat d'université en expertise comptable approfondie	EXCA9CE	5		